

L'ENTREFILET

Vol. 3, No 2
Novembre 2017

BULLETIN D'INFORMATION DU-HAUT-DE-L'ISLE

Bottin de références	p. 2
Mot du président	p. 3
Nous avons le plaisir d'accueillir	p. 4
In Memoriam	p. 4
Des nouvelles de votre assurance	p. 4
FLG	p. 5
Comité des hommes	p. 7
Environnement - Survivre	p. 8
Projet de loi no 149 sur la bonification du RRQ : un pas dans la bonne direction	p. 9
Crédits	p. 10
Calendrier des activités	p. 11



Secteur H
ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS
DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES
PUBLICS DU QUÉBEC
Région 06



Bottin de références



CONSEIL SECTORIEL			
Richard Raymond	président	514-685-6621	liseetrichard@videotron.ca
Thérèse Poirier-Labossière	1 ^{ère} vice-prés.	514-637-1725	laba@videotron.ca
Carmen Dumont	2 ^e vice-prés.	514-426-4426	carmen_dumont@hotmail.com
Jacques Ready	trésorier	514-620-8870	jacready@videotron.ca
Annette Fragman	secrétaire	514-696-8711	awf42@hotmail.com
Janine Beaudry-Hamelin	conseillère	514-685-4688	janinehamelin@gmail.com
André Labossière	conseiller	514-637-1725	andrelabossiere@gmail.com
COMITÉS ET ACTIVITÉS SECTORIELS			
Entraide	Eva Bury	514-457-5272	evabury@live.ca
Comité des femmes	Lise Longpré	450-623-6826	lise.longpre@gmail.com
Comité des hommes	Richard Bastien	514-683-5244	ribas@videotron.ca
FLG	Thérèse Labossière Marthe Laforest	514-637-1725 450-681-6728	laba@videotron.ca laforestmarthe@hotmail.com
Retraite	Claude Clavette	450-455-1177	claudette@yahoo.ca
Environnement	André Labossière	514-637-1725	andrelabossiere@gmail.com
Action socio-politique	Edmond Pauly	514-683-3818	edmond.pauly@gmail.com
Assurances	Carole Lefort	514-631-9004	paco-jazz@hotmail.com
Arts visuels	Céline Legault	514-631-3844	
Communications	Richard Raymond Thérèse Labossière	514-685-6621 514-637-1725	liseetrichard@videotron.ca laba@videotron.ca
Site internet	Edmond Pauly Gaétan Dubois	514-683-3818 514-637-7332	edmond.pauly@gmail.com duboisg@videotron.ca
Cartes anniversaires	Ginette Pomerleau Janine Beaudry-Hamelin	514-626-0800 514-685-4688	laba@videotron.ca janinehamelin@gmail.com
AUTRES SERVICES		SITES WEB	
AREQ	1-800-663-2408	National	areq.qc.net
CARRA	1-800-463-5533 1-800-368-9883	Régional	regioniledemontreal.areq.ca
		Sectoriel	(http://du-haut-de-lisle.areq.lacsq.org/
RAMQ	514-864-3411		
SSQ - Soins médicaux	1-800-380-2588		
SSQ - Voyage	1-800-465-2928		
Sécurité de la vieillesse	1-800-277-9915		



Mot du président



Richard Raymond

Lors du premier conseil national du triennat 2017-2020, les personnes présidentes de toutes les régions et secteurs de la province ont adopté le plan d'action qui découle des orientations votées au congrès de juin dernier. Dans les mois qui suivront, votre conseil se penchera sur ce document de 47 actions à entreprendre à l'intérieur des trois grands axes, aussi adoptés en Congrès : les droits et les intérêts de nos membres et des personnes aînées au cœur de nos préoccupations; la vie associative; la participation et l'engagement aux mieux-être de la collectivité. Le plan d'action sectoriel que nous avons présenté dans le dernier numéro de l'Entrefilet s'inscrivait déjà dans la foulée du Congrès; il ne sera que précisé dans celui que nous adopterons en assemblée générale le 10 avril 2018.

Dans un contexte plus festif et à l'approche du temps des Fêtes, je vous invite très cordialement à notre traditionnel dîner de Noël, le 11 décembre qui vient. Plusieurs se sont déjà inscrits et je les en remercie. Comme dirait le proverbe : il ne manque que vous! Notre trésorier, Jacques Ready n'attend que votre appel. Nous en profiterons pour accueillir les nouveaux membres qui se sont joints à notre secteur durant l'année. Certains sont de nouvelles personnes retraitées, d'autres sont des personnes qui ont demandé à faire de notre secteur. Comme pour les années passées, il semble que nous avons été assez sages pour que le père Noël laisse une vingtaine de cadeaux dans son périple autour du monde!

Comme le temps file vite, je vous invite cordialement, le 13 février 2018 au dîner de l'amitié où nous honorerons nos jubilaires (les personnes qui ont pris leur retraite aux années qui se terminent par 2 et 7).

Si vous êtes des personnes plus matinales, je vous rappelle que nous avons notre déjeuner mensuel tous les premiers vendredis de chaque mois. Bref, consultez les bulletins d'informations sectoriels et régionaux pour constater que la vie de personne retraitée nous fait bénéficier de multiples occasions de rencontrer des gens sympathiques.

En terminant, je vous souhaite une nouvelle année en santé et en bonheurs partagés. Ne laissons pas la solitude nous gâcher la vie.

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

Gilles Boudreau et Laura Rubin



IN MEMORIAM

Gilberte Larochelle, Frantz Noël, Brian Saxe
et le frère de Jeanine Veilleux



Des nouvelles de votre assurance



Collaboration spéciale de Diane Chabot, responsable régionale

Droit au paiement anticipé

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la personne adhérente à l'assurance vie (régime B) d'ASSUREQ dont l'espérance de vie est inférieure à 12 mois peut demander un paiement anticipé d'une partie de la prestation de cette assurance aux conditions suivantes :

- Faire la demande par écrit à SSQ.
- Fournir des preuves que son espérance de vie est inférieure à 12 mois.
- Fournir l'acceptation de son bénéficiaire si celui-ci est irrévocable.

La prestation payable par SSQ est de 50% du montant de la protection détenue par la personne adhérente sans excéder 20000 \$. SSQ établit ce montant en appliquant immédiatement, s'il y a lieu, toute réduction prévue au contrat et devant survenir au cours des 24 mois suivant la demande.

EX. : la personne qui a 64 ans à la date de la demande et qui détient le choix 2 a une protection de 30000\$ mais comme elle aurait 65 ans dans moins de 24 mois, c'est le montant de 20000\$ qui sera utilisé pour faire le calcul donc 50% de 20000\$, la personne aurait droit à 10000\$.

Lors du décès, le montant payable au bénéficiaire sera réduit du montant anticipé payé à la personne adhérente.

Régime d'assurance vie de la personne adhérente

Âge au moment du décès	Prestations payables au décès		
	Choix 1	Choix 2	Choix 3
Moins de 60 ans	20 000 \$	40 000 \$	60 000 \$
De 60 à 64 ans	15 000 \$	30 000 \$	45 000 \$
65 ans ou plus	10 000 \$	20 000 \$	30 000 \$



Fondation Laure-Gaudreault



Thérèse Poirier-Labossière

Le 8 novembre dernier, 70 personnes assistaient à l'assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault suivie du dîner spaghetti auquel participaient 124 convives. Le secteur Du-Haut-de-L'Isle comptait une douzaine de membres et participants de divers organismes. J'ai pu constater que cette activité conviviale de financement est grandement appréciée. Monsieur Robert Gaulin, président provincial de la FLG est toujours fier de rencontrer les membres de la région de Montréal et d'encourager notre engagement envers la Fondation Laure-Gaudreault.

Les 11 secteurs de la région de Montréal avaient préparé des prix pour les tirages qui ont fait la joie des gagnants. Des billets furent aussi vendus afin de totaliser un bon montant.

Merci de tout cœur à toutes les personnes qui ont collaboré et œuvré à la Fondation Laure-Gaudreault, votre don a eu un impact sur des organismes et font une différence. Voici les demandes d'aide financière adressées et obtenues à la responsable de notre secteur : les neuf premières sont accordées par la région de Montréal et la dernière demande a été adressée au Bureau national.

- ✍ Troupe Atout-cœur
- ✍ IN'FAFU : Centre d'animation jeunesse
- ✍ Refuge pour les femmes de l'ouest de Montréal

- ↪ WIAH : Centre de ressources pour familles spéciales
- ↪ La Maisonnnette des Parents
- ↪ Projet communautaire de Pierrefonds
- ↪ Productions Multisens (Lachine)
- ↪ Maison des jeunes l'Escalier de Lachine Inc.
- ↪ Le Parados
- ↪ Société de sclérose systémique (sclérodermie) du Québec inc.

Au nom du conseil et du secteur Du-Haut-de-l'Isle, j'adresse des félicitations et des remerciements à **Madame Marthe Laforest** qui a reçu un certificat de reconnaissance à titre de membre émérite de la part de Monsieur Robert Gaulin, président national de la Fondation Laure-Gaudreault. Ce statut de membre émérite de la FLG est attribué par décision du Bureau provincial.

De 1998 à 2015, Madame Marthe Laforest a été vice-présidente du Bureau régional de l'île de Montréal – soit pendant 17 ans. Elle était aussi responsable de la FLG pour le secteur de l'Ouest de l'île, maintenant Du-Haut-de-l'Isle. De 2015-2017, elle est co-responsable de la FLG pour notre secteur. Comme responsable, j'apprécie beaucoup son support que je qualifie d'indispensable.

Pourquoi encourager la FLG? C'est notre mission d'aide reposant sur les objectifs soit d'aider :

- ↪ les personnes âgées dans le besoin;
- ↪ la recherche médicale dans les maladies qui frappent les personnes âgées;
- ↪ des œuvres de jeunesse ou des jeunes dans le besoin.

Savez-vous que notre secteur compte 207 membres à vie de la FLG.? N'importe qui peut en faire partie : membres de votre famille et amis, au montant de 10\$. Des cartes de sympathie, des dons en mémoire... (à la suite d'un décès) sont aussi en vente au coût de 10 \$. N'hésitez pas à appeler la responsable de votre secteur : Thérèse Poirier-Labossière au 514 637-1725

Pour la campagne régionale annuelle une somme de 14248,35 \$ est amassée. Il n'est pas trop tard pour y souscrire, a souligné Micheline Schinck, responsable de cette activité. Il s'agit de libeller votre chèque à l'ordre de la **Fondation Laure-Gaudreault** et le poster à l'adresse suivante :

Micheline Schinck
10528, Georges Baril
Montréal (Québec) H2C 2N3



Comité des hommes



Richard Bastien

Octobre :

Fête du 10e anniversaire du Comité des Hommes

Pour une troisième année, nous nous réunissons, chez un de nos membres, pour un dîner où chaque convive apporte un plat à partager avec le groupe. En 2015, ce fut notre premier repas communautaire de style « Potluck ». En 2017, pour notre troisième repas-partage nous avons profité de l'occasion pour fêter le 10e anniversaire du comité des Hommes de l'AREQ.

Février:

Réunion régulière pour le visionnement du film « **Ni rose ni bleu, la suite** » un gros plan sur la masculinité en 2015. Nous avons déjà visionné « **Ni rose ni bleu 2003** ». *Voici les explications trouvées sur Internet:*

Le documentaire *Ni rose, ni bleu... la suite* offre un deuxième chapitre au documentaire *Ni rose, ni bleu*, sorti en 2003, sur le thème de la masculinité. Tout comme le premier film, le documentaire suit un groupe d'hommes dans un atelier immersif sur le thème « être un homme ». Catherine Perrin reçoit le réalisateur Joël Berthomeu ainsi que trois participants aux deux longs métrages, Luc Lacroix, Ian Olivieri et Jean-François Beauregard.

« C'est une expérience cinématographique complètement originale. Ce n'est pas un atelier monté sous forme de reportage. [...] Ils ont tous 10 ans de plus, y compris nous. On y aborde des thèmes qui nous touchent :

↳ **l'argent, la sexualité après 50 ans, le rapport à la mort . . .** Ce sont de vraies valeurs et des questionnements que, moi, j'ai dans ma vie », indique Joël Berthomeu au sujet de ce nouveau volet.

↳ **La peur des émotions**

Fondateur de l'organisme **Les hommes de coeur**, *coach* en entreprise et intervenant, Luc Lacroix anime les discussions dans les deux films. « Je pense que le monde des émotions, ça fait peur aux gars. Se découvrir, se dévoiler, ce n'est pas dans nos habitudes. Ça fait peur aux humains », fait-il remarquer.

Faire tomber les masques

Jean-François Beaugard conservait un excellent souvenir de sa participation à Ni rose, ni bleu. L'expérience a marqué un tournant dans sa vie et il estime avoir désormais plus de facilité à s'ouvrir aux autres. Il a accepté de participer à la suite pour montrer que les hommes sont plus que les conditionnements auxquels on les associe. Ian Oliveri, lui, l'a fait par plaisir de partager des propos authentiques et par désir de faire tomber les masques.

J'ai hâte de visionner le film.



Environnement



André Labossière

Survivre

L'avenir de notre espèce?

Dernièrement, après une mission de plusieurs années autour de Saturne, la sonde Cassini terminait sa mission en plongeant sur cette gigantesque planète. Des photos uniques nous ont été transmises. L'une d'entre elles nous montre, juste en dessous des anneaux de la planète, un minuscule point égaré dans le noir angoissant du cosmos : c'est notre terre. Planète bleue là où la vie s'est développée avec une biodiversité unique. Perdue dans l'immensité du cosmos est-ce que la vie sous toutes ses formes va pouvoir survivre au fil du temps à toutes les agressions que lui fait subir l'espèce animale nommée homo sapiens?

Depuis l'apparition de la vie, voilà environ 3,8 milliards d'années nous parlons de 5 grandes extinctions qui ont affligé la terre. Nous sommes en train de vivre la sixième : jamais la planète n'a perdu, en si peu de temps, autant d'espèces végétales et animales. Et l'espèce humaine? Elle progresse sans cesse : chaque jour, on compte 227 000 nouvelles personnes de plus dans le monde (naissances - décès). Fin 2016 la planète comptait 7,43 milliards d'individus.

Cette progression énorme a lieu surtout dans les pays en voie de développement. Naturellement ils requièrent des sources d'énergie pour assurer leur croissance : alors, la demande des matières fossiles s'enflamme.

Pourtant, dans le sillage de COP 21, à Bonn(en Allemagne) s'est tenue du 6 au 17 novembre dernier une rencontre de 180 pays pour tenter de s'entendre sur un plan d'action visant à diminuer la consommation des énergies fossiles au profit des technologies vertes. Le charbon étant le principal concerné (40% de la production d'électricité est produite par des centaines de centrales) les discussions se butent à des réticences presque insurmontables du fait qu'il représente pour des centaines de millions de personnes l'unique espoir de progrès (comme ce fut le cas des pays développés). Pouvons-nous les blâmer?

Mais voilà, depuis l'an 2000 la planète a enregistré cinq années record les plus chaudes depuis des millions d'années. Comment devons-nous agir pour maintenir l'élévation des températures globales sous la barre des 2°C? Il est certain que si nous ne prenons pas des mesures drastiques il y a un risque majeur que les températures dépassent les 2°C d'ici un avenir rapproché.

Individuellement, comment pouvons-nous contribuer à diminuer notre empreinte environnementale face aux matières fossiles?

Projet de loi no 149 sur la bonification du RRQ : un pas dans la bonne direction



Claude Clavette

Voici un communiqué de l'Areq nationale sur ce projet de loi. Vous trouverez tous les communiqués que notre association émet sur le site internet de l'Areq : <http://areq.lacsq.org/communiques/>

Québec, le 2 novembre 2017 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) salue la décision du gouvernement de bonifier le Régime de rentes du Québec (RRQ), prévue au projet de loi déposé aujourd'hui par le ministre des Finances, Carlos Leitão. Les recommandations faites par des organisations lors des consultations particulières en janvier 2017 ont été entendues, dont celles de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) que l'AREQ appuyait formellement.

« Le revenu des personnes âgées est souvent la source d'une qualité de vie plus adéquate en termes de logement, d'alimentation, de transport et même d'activités sociales. Nous sommes donc soulagés de savoir que les retraités du

Québec ne recevront pas moins que ceux du reste du Canada », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

En effet, il est intéressant de constater que la bonification de la rente à la hauteur de celle prévue dans le reste du Canada avec le Régime de pensions du Canada (RPC) se rapproche de l'objectif, soit de contribuer à une retraite décente pour tous.

« Pour l'AREQ, il est primordial de s'efforcer d'assurer une retraite digne à celles et ceux qui ont bâti le Québec. Il reste encore beaucoup à faire pour y arriver, mais notre association sera de toutes les tribunes pour défendre les droits des personnes âgées », soutient Claire Bélanger 1^{re} vice-présidente et responsable du dossier retraite.

Enfin, l'AREQ prendra le temps d'étudier sérieusement le projet de loi n° 149 et fera part de ses commentaires et de ses recommandations.



Crédits

Collaborateurs : Richard Bastien, Diane Chabot, Claude Clavette
André Labossière, Thérèse Poirier-Labossière
et Richard Raymond

Mise en page: Céline Allard

Coordonnateur: Richard Raymond

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2017 - 2018

Décembre			
Vendredi 1^{er}	<u>Activité sectorielle</u> Déjeuner mensuel	9 h 00 Restaurant Eggsquis	Réservation : Thérèse Labossière 514-637-1725
Lundi 11	<u>Activité sectorielle</u> Dîner de Noël	11 h 30 Bistro-09	Inscription: Jacques Ready 514-620-8870 Coût membres : 15 \$ Non-membres: 30 \$
Janvier			
Vendredi 5	<u>Activité sectorielle</u> Déjeuner mensuel	9 h 00 Restaurant Eggsquis	Réservation : Thérèse Labossière 514-637-1725
Mercredi 24	<u>Activité régionale</u> Occupons-nous de nos affaires	Voir les Échos de L'Ile	
Février			
Vendredi 2	<u>Activité sectorielle</u> Déjeuner mensuel	9 h 00 Restaurant Eggsquis	Réservation : Thérèse Labossière 514-637-1725
Mardi 13	<u>Activité sectorielle</u> Dîner de l'amitié et jubilaires	11 h 30 Au vieux Duluth 3610, boul. St-Jean DDO	Réservation: <u>Avant le 7 février</u> Jacques Ready 514-620-8870
Mars			
Vendredi 2	<u>Activité sectorielle</u> Déjeuner mensuel	9 h 00 Restaurant Eggsquis	Réservation : Thérèse Labossière 514-637-1725

Concert Ensemble vocal Opus 16

Le 16 décembre prochain L'Ensemble vocal Opus 16 vous souhaitera Joyeux Noël lors de son concert de Noël ***Noël de Paix, Noël de Joie!*** qui aura lieu à l'église Ste-Geneviève 16 037 boul. Gouin O. à 20 h. Il reste quelques billets au coût de 20\$.
Réservation : Jacques Ready 514-620-8870